



Atelier théâtre



Les Gosses de St Jo !

Intéressé par l'Art théâtral ?

Brigitte te propose de partager avec elle tout un programme dans une ambiance sympathique !

Le mercredi de :

13 H 30 à 15 H 15 « Pour le groupe - 1^{ère} année et 2^{ème} année dans la troupe »
à partir du niveau de CM1 !

15 H 30 à 17 H 45 « Pour le groupe avancé – 3^{ème} année et plus dans la troupe »

*Pour vaincre ta timidité et découvrir les différentes techniques de base de cet art,
En travaillant la respiration, la concentration, la relaxation, l'observation, l'écoute,
Le rythme musical, la chorégraphie, l'imaginaire, le rire, le travail de la voix
La diction, la lecture des beaux textes et des grands rôles, le chant...
Des multitudes d'exercices et de jeux, l'improvisation, l'écriture théâtrale,
La mise en scène, la technique son et éclairages... et enfin ! Et surtout !*

Créations de spectacles devant un vrai public !

ALORS ! T'INSCRIRE C'EST FACILE !

Il faut :

*Remplir le coupon réponse ci-dessous et le règlement ci-joint. Le remettre à
Madame Brigitte Dopp ou Madame Sandra Cruz
avant le 14 juin 2017*

« Reprise des cours le mercredi 13 septembre 2017 »

*Adhésion : 65 Euros pour l'année !
(Tout règlement par chèque : à l'ordre de l'O.G.E.C Saint Joseph La Salle)*

-----INSCRIPTION ATELIER THEATRE 2017/2018-----

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Classe :

Adresse Mail :

Débutant

Avancé

Paiement par :

Chèque

Espèces



REGLEMENT ATELIER THEATRE

« LES GOSSSES DE ST JO »

Dans l'activité théâtre, les élèves ont les mêmes obligations de comportement que dans les autres activités du collège. **La notion d'assiduité, en particulier, est la même.** Le théâtre est avant tout un travail d'équipe, une discipline et une rigueur.

Je m'engage à respecter le règlement ci-dessous :

- Je respecte mon entourage (mes camarades et les adultes).
- J'ai un bon comportement durant les cours de théâtre.
- Je respecte l'horaire des cours. En cas de retard, je remets à la responsable de l'atelier théâtre un mot d'excuse. (*Retard non justifié et répété = non respect du travail de groupe*).
- Pour des raisons de respect et de sécurité, je prévient avec un **mot signé des parents** la responsable de l'atelier théâtre **24 heures à l'avance** de toute absence prévue pour des raisons sérieuses et fondées, ou, je téléphone à l'accueil de l'établissement. Toute absence doit être justifiée par la famille. **Trois absences répétées pour des heures de consigne, ou autre non justifiées, je risque l'exclusion de l'atelier théâtre.**
- Je respecte tout engagement de ma part à l'atelier théâtre et je m'y tiens. (*Apprentissage des textes par exemple et l'engagement dans ce que j'ai choisi de faire...*)
- La troupe des Gosses de St Jo, est sollicitée pour les différentes manifestations festives de l'établissement durant l'année. Des créations artistiques sont prévues à l'occasion du Marché de Noël et de la fête de fin d'année. **Des modifications d'horaires et des répétitions supplémentaires sont à prévoir et je m'engage à les respecter.**
- Le chewing-gum est interdit dans tout l'établissement même pendant les cours de théâtre, ainsi que le téléphone portable.

Tout non respect des points désignés ci-dessus entraînera l'exclusion définitive de l'atelier théâtre.

Fabien Madert
Chef d'Etablissement Coordinateur

Brigitte Dopp
Responsable Atelier Théâtre

Fait à Le

Signature de l'élève

Signature des Parents

